



Annulation commande veranda avec restitution de l'acompte

Par **Albator01**, le **25/08/2015** à **21:28**

Bonjour,

J'ai passé commande pour une véranda il y a 1,5 an et j'ai versé un acompte à la commande de 7000€. Aujourd'hui, je suis en litige avec la société de véranda car celle-ci a signé la demande de permis de construire à ma place, sans mon accord et sans m'en avertir. J'ai déposé plainte pour faux et usage de faux et le procureur de la république a classé l'affaire sans suite. Je souhaiterais annuler la commande de la véranda et surtout me voir restituer l'acompte de 7000€.

J'ai essayé de voir plusieurs banques pour obtenir un refus de prêt mais aucune n'ai décidé de le faire.

Par quelle manière légale puis-je annuler cette commande ?

Je vous remercie d'avance de bien vouloir m'aider.